

Compte rendu Conseil d'établissement du 30/06/2022

Présents :

Collège des élus : G. Constant, H. Dalby, C. Lagarde, S. Frioux, L. Pradelle

Collège des représentants d'élèves mineurs : M. Felix-Faure, R. Zouaghi,

Collège des élèves majeurs : J. Cattant, M. De Luca,

Collège des enseignants : D. Clémot, I. Ligeron, P. Pariaud, L. Peeters,

Collège des administratifs : G. Anstett, A. Boissin, P. Charpenel, O. Rubat du Mérac

Florent Giraud (directeur), Charlotte Lavie (Responsable administratif et financier), Francisque Garnier (stagiaire à l'administration).

Points abordés lors de ce premier Conseil d'établissement

Présentation du projet d'établissement :

F. Giraud présente le projet d'établissement à l'aide du support joint à ce compte rendu.

Le cap fixé par la nouvelle équipe municipale pour ce nouveau PE était relativement clair :

- réaffirmer la pari initial démocratique et humaniste de l'établissement et l'inscrire dans son temps,
- repenser la manière de définir l'intérêt général ; considérer que la participation, la collaboration, l'intelligence collective sont des voies fertiles

La participation, la co-construction qui ont jalonné l'élaboration du projet répondaient donc à des intentions croisées :

- ✓ élaborer un idéal d'école de façon partagée
- ✓ impulser une transformation de la culture managériale de l'établissement (intelligence collective)

5 axes et 18 actions prioritaires ont été identifiés. Ils nous engagent :

- ✓ vers une école plus inclusive et solidaire : il s'agit ici de progresser dans l'accueil du handicap, la fabrication de l'égalité femme-homme, l'inclusion sociale
- ✓ vers une école épanouissante facile à vivre et animée avec notamment un plan pour favoriser la convivialité dans l'établissement
- ✓ vers une école plus collaborative participative et citoyenne : l'ENM s'est dotée de nouvelles instances de concertation réunissant personnel, usagers dont le CE de ce jour est un des éléments ;
- ✓ vers une école plus active créative et stimulante : les pratiques pédagogiques évoluent, les formes artistiques évoluent, il apparaît donc nécessaire d'accompagner ces évolutions
- ✓ vers une école plus écoresponsable : un enjeu citoyen qui doit plutôt être considéré comme un enjeu transversal s'intégrant dans l'ensemble des autres actions ;

Ces intentions sont accompagnées de nouvelles capacités d'actions et de nouveaux moyens qui permettront leur réalisation. Cela se traduira par :

- la création de 5 postes nouveaux : 3 IMS, un poste de coordinatrice territoriale des actions de sensibilisation, référent handicap et un poste d'assistant RAF
- la création de 94h d'enseignement hebdomadaires : outre les 3 postes évoquées précédemment, les heures nouvellement créées permettront à 11 enseignants employés à temps non complet de passer à temps complet sur la période.

Ces nouveaux moyens seront donc affectés aux enjeux prioritaires de l'établissement.

L'identité de l'Ecole nationale de Musique de Danse et de Théâtre de Villeurbanne s'est construite sur une intention simple et pourtant visionnaire : aller à la rencontre de la ville et de tous ses habitants. Chaque projet d'établissement a su mettre en résonance la persistance de cette intention et les évolutions sociétales. Nous sommes fiers de ce projet qui nous ressemble et inscrit l'établissement dans une forme de modernité.

Création du système de pédibus pour accompagner les enfants vers l'ENM

L'accompagnement des enfants jusqu'à l'ENM est un enjeu fort pour les parents d'élèves.

Il est discuté d'un système de pédibus, d'entraide qui permettrait de mutualiser les déplacements pour les parents d'élève. Comment font les autres conservatoires de la Métropole ? Quelles solutions techniques existent ?

La solution à court terme pourrait être de créer une sorte de forum, des zones de discussion, pour mettre les parents en relation selon les horaires de leurs enfants.

Mise à disposition des locaux

Enjeu important pour les élèves qui ont le sentiment que la mise disposition des locaux pourrait être améliorée. Il est proposé de créer un groupe de travail avec les différents acteurs (élèves, enseignants, personnel d'accueil) pour explorer les possibilités.

Synthèse du questionnaire envoyer aux élèves par le conseil d'élèves

Synthèse présentée par les représentants d'élèves et de parents d'élèves du questionnaire qu'ils ont envoyé aux usagers.

76 réponses et 56% de parents. Quasiment tous les départements sont représentés avec une forte représentation du département classique. Il en ressort les éléments suivants :

Partie sur l'administration :

- Questionnement sur les missions d'accueil
- Plus d'information sur les cursus
- Comment fonctionne le cycle 2 de FM avec les modules
- Comment s'orienter après (limite d'âges, et diplôme). Beaucoup passent à côté des informations sur les cursus
- Des réinscriptions intégrant davantage le numérique avec des délais plus larges

Il est précisé que le travail sur un dossier de réinscription dématérialisé est en cours et devrait être finalisé pour les prochaines réinscriptions.

Concernant l'orientation des élèves on peut imaginer la mise en place de ressource en ligne par discipline, réalisé par chaque enseignant. Des conférences au centre de documentation ainsi que des permanences d'information pour les personnes inscrites pourraient également aider les

élèves. Il y a la possibilité par exemple de l'intégrer dans les réunions de rentrée des départements qui le pratiquent.

Cotisations :

Il y a une interrogation sur la pertinence de la prise en compte du RFR à la place du QF pour le calcul des cotisations.

Le comité syndical actuel a jusqu'à présent maintenu la tarification selon le RFR avec une grille extrêmement progressive et sans augmentation pour cette année.

Pour les représentants du collège des élèves, les tarifs de 3^{ème} cycle renforcé sont assez élevés et plus importants que dans les 3 autres conservatoires départementaux pour les 3^o cycles.

Dans l'équation budgétaire, il est précisé que la part des cotisations représente 15% des recettes. La composition actuelle de la grille tarifaire répond à l'intention de faciliter l'accès aux plus jeunes à partir d'une tarification extrêmement faible en cycle 1 ou éveil. La tarification a été gelée depuis 2020.

Qualité des enseignements :

Il est demandé des pratiques collectives plus tôt dans le cursus. Est-il possible de créer plus de places pour certains instruments plus prisés ?

Il est fait le constat que si un élève n'est pas inscrit en éveil certains instruments sont moins accessibles dès le premier cycle.

- ➔ Il est répondu que certaines classes d'instruments tel que guitare, piano, batterie sont très demandés. Aussi, l'enjeu est plutôt de promouvoir l'ensemble des instruments et de permettre une pratique large.

Les parents aimeraient avoir plus d'audition et de compte rendu sur les enseignements, surtout en Eveil.

Il y a un souhait de la part des élèves d'une plus grande transversalité entre les disciplines musique danse, et théâtre, mais aussi entre esthétique et instrument.

- ➔ Cette intention de transversalité est commune et que l'équipe pédagogique travaille en ce sens pour développer ces espaces.

Il est demandé aussi la possibilité de changer d'instrument plus facilement.

➔ l'idée est plutôt de privilégier le maintien d'une inscription dans une discipline sur un cycle considérant que ce qui est important est l'existence d'une pratique artistique.

Les parents font part d'un besoin de connaître plus tôt les horaires des classes des plus jeunes, dès le mois de juillet afin d'organiser la rentrée.

Logistique :

Les représentants d'élèves et parents d'élèves ont fait part de leur satisfaction concernant l'aménagement de Pollock. Il y a une vraie attente des usagers pour avoir des espaces d'attente, de restauration.

Besoins exprimés par les représentants des élèves et parents d'élèves

Les représentants des élèves et des parents d'élève souhaitent communiquer par mail plus facilement avec les usagers de l'ENM

- Il est proposé de créer à chaque collège une adresse sur la plateforme la classe afin de communiquer plus facilement avec l'ensemble des élèves.

Il est également demandé la mise en place d'une boîte aux lettres pour les représentants des élèves et parents d'élèves.

- Mise en place effectuée début septembre